

Union
syndicale
Solidaires

Congrès extraordinaire d'octobre 2020 - Résolution "Imposons un autre avenir"

3 novembre 2020





Résolution adoptée au congrès extraordinaire de l'Union syndicale Solidaires de Saint-Denis - 13 au 15 novembre 2020. La situation ouverte par la crise mondiale de la Covid-19 a des répercussions énormes. Ces conséquences, pas encore toutes connues, aggravent les crises sociales, économiques, écologiques et démocratiques. Tout cela à l'échelle internationale. La nécessité pour les bourgeoisies de restaurer les taux de profit conduit d'ores et déjà à une amplification des politiques antisociales avec, comme corollaire, des inflexions de plus en plus nettes vers l'autoritarisme. Nous sommes en première ligne sur nos lieux de travail et dans notre quotidien face aux impacts économiques, écologique et sociaux de la crise sanitaire.

La situation actuelle a souligné des questions de fond. Un questionnement de fond se développe dans la société et le monde du travail sur les politiques menées depuis des décennies : mondialisation capitaliste, surproduction provoquant l'effondrement écologique et crise climatique, politiques de libéralisation et de privatisation, inégalités de genre et inégalités en tout genre, injustice sociale, toutes les sortes de discriminations, répression et autoritarisme... et les réponses à apporter : rôle de l'État, auto-organisation, autonomie productive des territoires, réaffirmer le rôle des services publics, les étendre, leur donner tous les moyens utiles et lutter contre inégalités d'accès, soutenir l'hôpital public et l'accès aux soins alors que la Covid-19 a mis en évidence l'état de délabrement des systèmes sanitaire, social et médico-social.

Chacun·e, dans son quotidien, a pu ressentir l'importance des questions économiques, sociales et écologiques. C'est aujourd'hui que la transformation sociale portée par Solidaires depuis son origine pourrait prendre encore plus de sens pour une partie croissante de la population.

Pour l'Union syndicale Solidaires il a toujours été hors de question de rester « spectatrice » et d'attendre que gouvernements, partis politiques ou lobbies industriels et bancaire nous disent quoi faire pour imposer une nouvelle fois leurs visions. Nous agissons en tant que travailleuses et travailleurs, organisés.es, nous avons des avis et des solutions à porter. Notre union syndicale est un outil de défense des travailleur-euses et qui permet de porter des alternatives concrètes pour l'ensemble de toute la société.

Les périodes précédentes ont montré nos limites et nos difficultés, l'importance de travailler avec d'autres, de renouveler nos pratiques, nos alliances, et l'impératif de toucher une plus grande partie de la population. Une nouvelle période s'ouvre, dans la continuité des luttes et des mouvements sociaux massifs menés depuis 2016 (mobilisations : pour le droit du travail pour les services publics et la fonction publique, pour l'hôpital public et la santé, « Gilets Jaunes », féministes, écologistes, pour nos retraites, contre les violences policières, antiracistes...) qui ont posé en toile de fond les questions de l'égalité réelle, de la justice et de la démocratie. La mobilisation de l'hiver 2019-2020 pour nos retraites a remis en avant le syndicalisme de lutte et ses formes d'action comme acteur central dans la résistance aux politiques capitalistes. Ce conflit interprofessionnel a été initié par l'intersyndicale à la RATP, rejoint par la fédération SUD-Rail puis par des appels sectoriels, interprofessionnel et confédéraux qui se sont multipliés. D'autres luttes sectorielles sur les conditions de vie au travail, la défense des emplois et des augmentations de salaires ont aussi compté. Dans la période de confinement ce syndicalisme d'action et de lutte a révélé encore une fois toute son utilité en continuant de mettre à disposition son cadre collectif permettant de maintenir le lien entre les salarié·e·s et de défendre leurs revendications de santé au travail ; il a notamment rappelé les armes dont dispose le ou la salarié·e avec le droit de grève, le droit de retrait et droit d'alerte. Il a prouvé sa capacité à s'adapter au contexte inédit, à appuyer ces salarié·e·s et maintenir les potentialités de luttes.

Le pire est devant nous si nous ne passons pas à l'offensive. Nous subissons une hausse massive du chômage, de précarisation des emplois, d'attaque sur les droits sociaux et de la pauvreté. Les capitalistes vont vouloir nous faire éponger la crise économique en nous imposant notamment des mesures de « sacrifices » des « plans d'austérité »... le tout couronné d'autoritarisme et de violence d'Etat pour protéger l'ensemble... Notre courant syndical a toute sa place dans la lutte pour mettre fin à ce système qui n'a rien d'inéluctable. Y compris en mettant en évidence les articulations entre la thématique des licenciements et

- La diminution du temps de travail
- Les réformes de l'assurance chômage et de la formation professionnelle
- La précarisation du contrat de travail.

Macron avait promis un "monde d'après" échappant en partie aux griffes du marché. Nous ne pensons pas que la situation ait modifié les choix idéologiques de celles et ceux qui nous dirigent. Par contre une partie plus importante de la population est disposée à écouter, critiquer et peut-être, à suivre d'autres propositions, et à les essayer. La question est de savoir comment transformer les inquiétudes, l'indignation ou la révolte en un rapport de force gagnant, sachant que la lutte contre le projet de loi sur les retraites ou avant elle celle contre les lois Travail sont là pour nous rappeler que le lien entre le désaccord et la mobilisation ne sont pas automatiques. Pour l'heure, le « monde d'après » ressemble furieusement au monde d'avant... En pire !

[...] [Lire la suite de cette résolution](#)

Voir également la [motion générale d'actualité](#) et les [autres motions](#) adoptées à l'issue de celui-ci.

- [Emplacement : réINVENTER le syndicalisme](#) > [Nous connaître](#) > [Solidaires, comment ça marche ?](#) > [Actes](#) >
- [Adresse de cet article](#) :
<https://solidaires.org/Congres-extraordinaire-d-octobre-2020-Resolution-Imposons-un-autre-avenir>